



Dossier de presse

Mercredi 8 juillet 2026

Grenoble agit pour le droit aux vacances de toutes et tous





En 2026, nous fêtons les 90 ans du droit aux vacances. En 1936, le gouvernement de Léon Blum, avec le Front Populaire, instaurait les premiers congés payés. Un droit parmi lesquels les Français-es sont les plus attachés-es.

Aujourd'hui, 40% des Français-es ne partent pas en vacances. A Grenoble, l'Analyse des Besoins Sociaux 2025 a montré que près d'un quart des habitant-es se privent d'une semaine de vacances pour des raisons financières. Par ailleurs, le départ en vacances en France est marqué par de fortes inégalités : 81% des plus aisés (revenus supérieurs à 2755 euros) partent en vacances, contre 49% des plus modestes (revenus inférieurs à 1190 euros).

Partir en vacances, s'évader pour découvrir un autre quotidien, s'ouvrir, se reposer, ou encore créer du lien est essentiel. C'est un droit que la Ville entend défendre pour que chacun et chacune ait accès au repos, levier essentiel d'émancipation et d'exercice de la citoyenneté.

Afin de permettre au plus grand nombre de Grenoblois-es de profiter de la saison estivale, la Ville met en place plusieurs actions :

- L'organisation de grands événements conviviaux, culturels et/ou sportifs,
- les aides au départ en vacances notamment pour les jeunes et les plus précaires,
- l'accompagnement des jeunes à la découverte des massifs entourant la ville,
- le soutien aux structures d'éducation populaire et aux centres de loisir qui proposent notamment des séjours longs,
- la découverte et la pratique de sports dans tous les quartiers,
- ou encore l'incitation à (re)découvrir le patrimoine culturel de la ville.



© Sylvain Frappat Ville de Grenoble

Les grands rendez-vous estivaux

Certain-es Grenoblois-es ne peuvent pas quitter la ville pendant l'été. Eté sur les quais, Eté oh! Parcs, 14 juillet, Cabaret Frappé... La Ville organise de grandes animations culturelles et sportives leur permettant de sortir de leur quotidien, tout en restant à Grenoble !

► L'Eté sur les quais

Les samedis 13 et 17 juin, et 4 et 11 juillet

L'Été sur les Quais 2026 a lieu de 18h à 23h sur les quais piétonnisés de la rive droite (quai Perrière et place de la Cimaïse), dans une ambiance conviviale et estivale.

De nombreuses animations culturelles et sportives gratuites telles que des ateliers créatifs, des initiations à l'aviron ou encore des espaces détente et concerts en plein air, permettent aux visiteurs et visiteuses de redécouvrir les quais autrement et de profiter des soirées d'été au cœur de Grenoble.

Les animations ont lieu de 18h à 21h30 et les concerts de 21h30 à 23h.





©Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

► L'Eté Oh! Parc

Du 10 juillet au 27 août

L'Eté Oh! Parcs aura lieu dans deux parcs : le parc Paul-Mistral du 10 juillet au 27 août et le parc des Champs-Élysées tous les samedis et dimanches de juillet et août.

Cirque, cinéma plein-air, ateliers vélo, jeux de société, escalade, kayak, jeux d'eau... La Ville propose des activités sportives, culturelles, gratuites et conviviales dans ces 2 grands parcs emblématiques arborés et frais.

Voir le programme complet au lien suivant <https://www.grenoble.fr/1342-l-ete-oh-parcs.htm>



©Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

FÊTE
NATIONALE



► 14 juillet

Le mardi 14 juillet

Grenoble célèbre la fête nationale. Catherine Seguin, Préfète de l'Isère, présidera la cérémonie militaire qui débutera à 18h sur la place de Verdun, en présence de Laurence Ruffin, Maire de Grenoble. En parallèle, les festivités auront lieu au parc Jean Verlhac dès 17h avec des concerts, des animations, des foodtrucks, le verre républicain et le traditionnel feu d'artifice.

Retrouvez le programme : <https://www.grenoble.fr/agenda/6918/1345-14-juillet.htm>



©Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

► Le Cabaret Frappé

Du mercredi 15 au dimanche 19 juillet

Ce festival 100% gratuit fait la part belle à la scène locale avec plus de 10 000 spectateurs et spectatrices chaque soir. Les animations, la restauration et la buvette commenceront dès 18h. Les concerts auront lieu de 19h à 23h30 sauf le dimanche où ils commenceront à 17h.

Pour cette édition, 18 groupes dont 6 locaux, 13 français et 6 étrangers sont à l'affiche, avec près de 100 artistes et technicien-nes accueilli-es.

Funk rock, folk cumbia, afro oriental, rap, pop, brass band électro, folk soul créole, cumbia, house, rock, électro, percussions, soul, hip hop... Comme chaque année, le Cabaret Frappé proposera des styles musicaux pour tous les goûts !

Retrouvez la programmation <https://www.grenoble.fr/1273-la-programmation.htm>





Massacan © Ville de Grenoble

Des aides aux départs en vacances

Coups de pouce financier, organisation de séjours et de sorties, soutien à Vacances ouvertes, mise à disposition de ses 3 bases de plein air (Massacan, Maison des collines et Mont Saint-Martin)... La Ville de Grenoble accompagne les Grenoblois-es, en particulier les plus précaires et les jeunes, à pouvoir partir en vacances.

► Des séjours à Massacan, domaine provençal appartenant à la Ville, accueille des classes et des familles

La base de Massacan, propriété de la Ville de Grenoble, est un domaine provençal en bord de mer dans le département du Var. Liée par une convention avec la Ville, l'association Poil de Carotte gère cet équipement depuis 2007 et accueille des classes élémentaires de Grenoble dans le cadre de séjours de **classes de mer, de séjours en centre de loisirs** et des **publics isolés orientés par les Maisons des Habitant-es**. En 2026, 10 classes de la Ville soit 176 élèves grenoblois ont pu partir en voyage organisé à Massacan, pendant 5 jours en avril, mai et juin : 3 classes de l'école Paul Bert dont l'Unité Locale d'Inclusion Scolaire (Ulis), 3 classes de l'école Le Verderet, 2 classes de l'école Les Genets et 3 classes de l'école Le Lac. Les Maisons des Habitant-es organisent des vacances solidaires collectives à Massacan pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances pendant les mois de juillet et août, avec tarification en fonction du quotient familial. Plus de 350 personnes sont accueillies chaque année, qu'il s'agissent de familles avec ou sans enfants, ou de personnes âgées et/ou isolées.

► La Ville accueille également sur ses autres bases de plein air les écoles, les centres de loisirs municipaux et les familles

La Maison des Collines, située à Eybens, est une base de plein air appartenant à la Ville et accueillant des enfants en temps scolaire, les mercredis et pendant les vacances en centre de loisirs. La base de plein air Mont Saint-Martin, dans le massif de la Chartreuse, accueille des classes grenobloises pour des séjours avec nuitées et des séjours organisés par des associations.

► Des séjours et sorties organisés par les Maisons des Habitant-es

Le soutien de l'accès aux vacances passe également par les 10 Maisons des Habitant-es. Elles organisent des séjours et sorties en lien avec les familles qui fréquentent les équipements. Ces actions participent également de soutien à la fonction parentale. En 2025, 8 séjours familiaux et intergénérationnels à Massacan ont permis d'accueillir 342 personnes (84 familles), dont 208 enfants et 29 aîné-es et/ou personnes isolées. 35 sorties familles ont été organisées, bénéficiant à près de 1450 personnes dont 820 enfants. Les destinations ont été choisies avec les familles qui fréquentent la MDH.



Maison des collines © Mathieu Nigay, Ville de Grenoble

► Des aides aux familles pour les centres de loisirs et colonies de vacances

L'aide du CCAS peut être sollicitée pour toutes les vacances scolaires. Elle est possible pour l'accueil en centre de loisirs et pour les séjours avec hébergement. Tous les enfants grenoblois peuvent en bénéficier jusqu'à 18 ans inclus, sous conditions de ressources (jusqu'à 950 de coefficient familial) et après déduction des aides obtenues auprès d'autres organismes. En 2025, l'aide aux vacances a représenté un montant d'environ 171 000€ pour 2563 enfants aidés, soit 33 908 journées de loisirs soutenues.

► La Ville soutient l'association Vacances ouvertes

Afin de faire valoir le droit aux vacances, la Ville de Grenoble adhère à l'association Vacances Ouvertes, qui accompagne les collectivités dans le développement de politiques de vacances pour toutes et tous et soutient financièrement les projets via l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. Ce partenariat vise à mieux accompagner les futur-es vacancier-es dans leurs projets de départ, à renforcer leur mobilité et encourager leur implication pour qu'ils et elles soient acteur-rices de leurs vacances.



© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

► La Ville soutient les centres de loisirs

Grenoble compte 26 centres de loisirs extrascolaires de proximité de 3 ans à 17 ans, répartis dans chaque quartier et en particulier dans les quartiers populaires. Ces accueils de loisirs sont soutenus par la Ville, avec 4 priorités :

- la justice sociale : en maintenant des subventions municipales renforcées pour les accueils de loisirs associatifs accueillant des familles à bas QF (quotient familial)
- l'inclusion, avec un soutien renforcé pour les structures accueillant des enfants en situation de handicap ;
- le droit aux vacances, en soutenant fortement les associations organisant tous types de séjours (courts ou longs)
- la prise en charge d'adolescent-es (13 accueils dédiés à l'adolescence)

2 accueils de loisirs pour les adolescent-es, Les Arlequins et Les Baladins, sont gérés directement par la Ville. Un programme important d'activités, de sorties et de séjours y sont proposés, comme cette année en Ardèche et à Massacan.

► Destination vacances : 200 nuitées offertes aux jeunes grenoblois-es

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville de Grenoble a lancé en 2021 un dispositif d'aide au départ en vacances « Destination vacances », pour les jeunes grenoblois-es de 16 à 20 ans. Objectif ? Permettre aux jeunes de vivre une expérience de vacances favorisant l'autonomisation et la socialisation, permettre la mise en mouvement des jeunes autour d'un projet (anticipation, projection, organisation), favoriser la mobilité et la découverte d'autres territoires en France.

Ce dispositif permet aux jeunes grenoblois-es de 16 à 20 ans de bénéficier de deux à quatre nuits d'hébergement en auberge de jeunesse à titre gracieux (dans une liste d'hébergements partenaires, au sein du réseau Fédération Unie des Auberges de Jeunesse) entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre.

Pour bénéficier de cette aide, le jeune ou le groupe de jeunes doit remplir un dossier de présentation de son projet de vacances et rencontrer obligatoirement un-e agent-e du service jeunesse de la Ville de Grenoble.

Les jeunes grenoblois-es ne peuvent bénéficier qu'une seule fois du dispositif entre leur 16 et 20 ans. Le dispositif est ouvert à tous les jeunes sans condition de ressource.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble



Promouvoir le sport et l'accès à la montagne

La Ville promeut le sport et l'accès à la montagne aux jeunes pendant les vacances scolaires, avec le programme Jeune en montagne et en organisant directement des séjours sportifs. Elle vient également à la rencontre de toutes et tous grâce à la caravane des sports, dans tous les quartiers.

► Permettre aux jeunes de découvrir les montagnes environnantes

À Grenoble, «au bout de chaque rue, une montagne ». Pourtant, pour beaucoup de jeunes grenoblois-es, la montagne reste un horizon lointain, peu familier et matériellement inaccessible. Avec le programme Jeunes en Montagne, porté avec l'association CAF Jeunes en Montagne et les acteurs socio-culturels du territoire, la Ville de Grenoble fait le choix d'ouvrir cet accès à toutes et tous, en priorité aux jeunes les plus éloigné-es de ces pratiques.

Chaque année, plus de 400 enfants et jeunes découvrent les massifs qui entourent Grenoble à travers des sorties encadrées : randonnée, escalade, bivouacs, refuge, alpinisme ou encore spéléologie. Au-delà de la découverte sportive, ces expériences permettent de renforcer l'autonomie, de vivre le collectif, de sortir des logiques de consommation et de tisser des liens avec notre environnement naturel de proximité. Parce que l'accès à la montagne ne doit pas être un privilège, la Ville de Grenoble soutient le dispositif à hauteur de 55 000 euros et porte l'ambition de l'étendre afin de permettre à encore plus de jeunes de vivre ces expériences qui participent aussi au droit à l'évasion et aux vacances pour toutes et tous.

► L'été dans les piscines municipales

Du 15 juin au 30 août, les piscines Jean Bron et des Dauphins ouvrent leurs portes tous les jours pour un été au frais. Toboggan, plongeoirs, pataugeoire, rivière circulaire, banquette massante, jet d'eau, bassins d'apprentissage et de compétition... Les installations permettent des activités variées.

À la piscine Jean Bron, des animateur-rices proposent du beach-volley, du soccer, du ping-pong, du baby-foot, du badminton et des jeux de société. Les journées seront également rythmées par des concours de plongeon, des relais aquatiques et des matchs de water-polo.

► Des stages sportifs pour 200 enfants chaque été

La Direction des Sports de la Ville de Grenoble organise chaque année 2 stages sportifs estivaux d'une semaine, en juillet et en août, pour les enfants de 6 à 12 ans. Depuis cette année, 100 enfants sont accueillis lors de chacun des stages, contre 60 auparavant.

Sur les 5 jours d'un stage, 4 ont lieu à l'extérieur de Grenoble, le transport et les prestations sont pris en charge par la Ville. Piscine en montagne, visite de grottes, voile, accrobranche, randonnée... Les activités proposées sont variées, plutôt orientées vers les sports de nature et le plein air.

Par exemple, les stages vont souvent aux piscines de Gresse-en-Vercors, de Vaujany, de St Pierre de Chartreuse, faire de la voile à Laffrey, du poney au lac de Paladru, des randonnées sur tous les massifs environnants, visiter les grottes de Choragne, se baigner à Pont en Royans, et bien d'autres.

Ces stages sont payants sur tarification sociale. Une large majorité de familles à faible quotient familial en bénéficie. Les inscriptions pour les activités sportives de l'année 2026-2027 seront possibles en ligne sur le Portail Famille et au Centre Communal Camille Claudel (dossier papier) à partir de 13h30 les mardi 7 juillet (activités adultes) et mercredi 8 juillet (activités enfants)

<https://www.grenoble.fr/article/1813/569-stages-sportifs-pour-les-enfants-de-7-a-12-ans.htm>

► La Caravane des sports dans chaque quartier

La caravane des sports fait étape dans chaque quartier avec ses animations sportives gratuites et ouvertes à toutes et tous. 5 à 6 ateliers de découverte et d'apprentissage sont accessibles avec des sports comme l'escrime, les arts du cirque, l'escalade, le judo, le karaté, le biathlon, le taekwondo, les jeux de précisions, la boxe éducative et le gonflable foot.

Des ateliers de préventions sont également présent pour alerter sur les risques solaires (exposition aux UV), sur l'importance de l'équilibre alimentaire et les liens entre sport et alimentation.



(re)Découvrir la culture et le patrimoine grenoblois

A Grenoble, les musées et les bibliothèques sont gratuits. Les vacances estivales sont une excellente occasion de (re)découvrir le patrimoine et la culture de la ville. Lieux climatisés et frais, ces établissements permettent de se protéger de la chaleur tout en se cultivant ! Il sera également possible de visiter la tour Perret, au cœur du parc Paul Mistral, à partir du 11 juillet.

► La tour Perret peut être visitée à partir du 11 juillet

Fermée depuis 60 ans, la tour Perret va enfin pouvoir rouvrir au public, après deux ans de travaux. Cette tour d'observation permet une vue exceptionnelle à 360° sur les massifs environnant.

Une [grande soirée populaire et festive](#) est prévu vendredi 10 juillet pour son inauguration.

Billetterie : <https://billetterie.tourperret-grenoble.fr/events>

► Musée de Grenoble

Le Musée de Grenoble organise des visites pour les vacances pendant tout l'été, en famille, pour les tout-petits, les enfants, les adolescent-es, mais aussi des ateliers.

Retrouver l'agenda au lien suivant <https://www.museedegrenoble.fr/1902-tout-l-agenda.htm>

Les expositions temporaires pendant les vacances estivales sont :

- Bernard Descamps. *Là où souffle le vent*, dans les pas d'un photographe talentueux et attachant, jusqu'au 23 août (gratuit)
- Charlotte Perriand. *La montagne re-créative*, met en lumière une figure majeure du design et de l'architecture, jusqu'au 23 août (gratuit)
- Léon Tutundjian. *Poétique du cosmos*, consacré au peintre avant-gardiste et pionnier de l'art abstrait, jusqu'au 30 août (gratuit)

► Museum d'histoire naturelle

L'exposition du muséum *Rouge comme Neige* est à (re)voir jusqu'au 26 juillet.

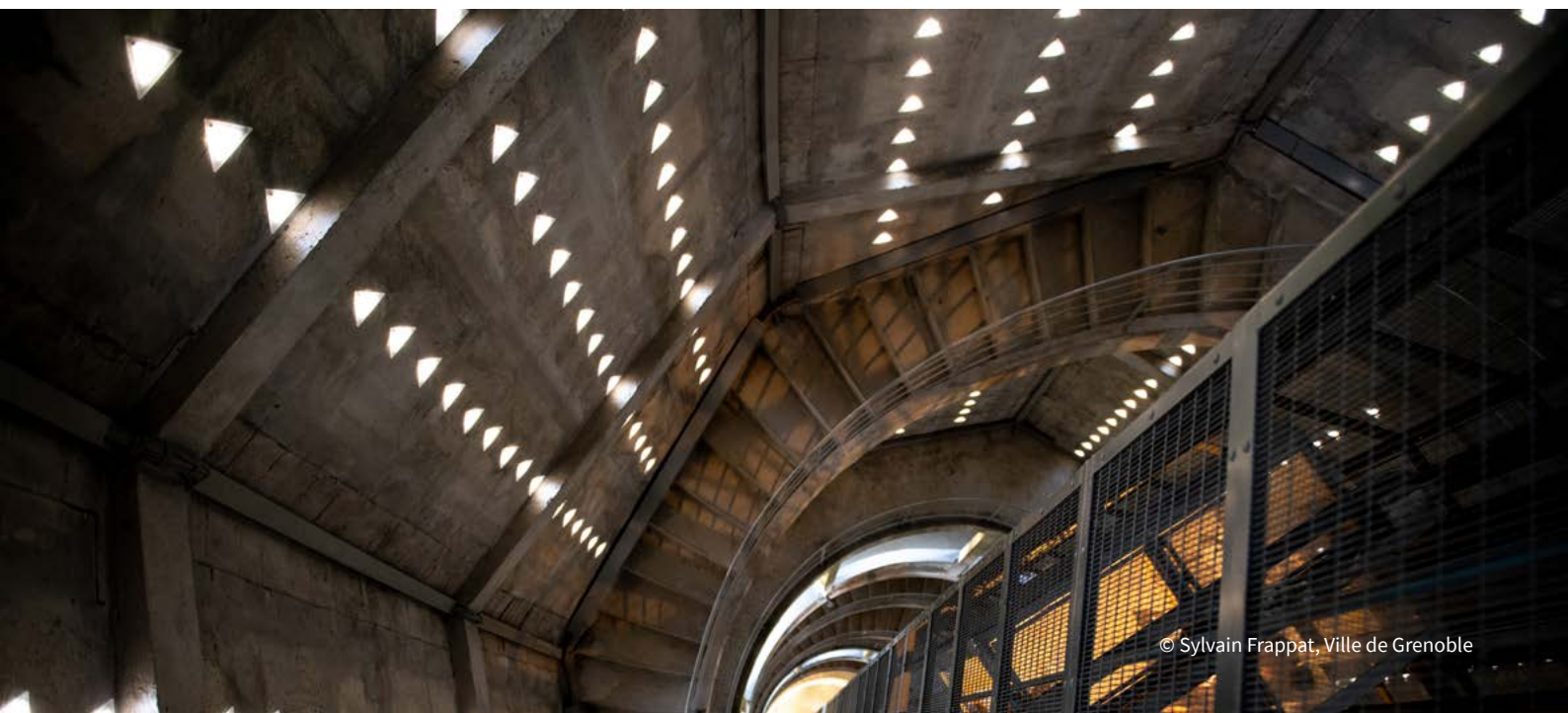
Des visites et des ateliers sont également organisés tout au long de la période estivale.

Retrouvez l'agenda au lien suivant <https://www.grenoble.fr/206-l-agenda-du-museum.htm>

► La bibliothèque municipale

Le réseau des 9 bibliothèques organisent des événements tout l'été : bibliothèque dans la rue, ateliers, goûters-lectures, temps ludiques, jeux de société, rencontres, visites...

Retrouvez l'agenda au lien suivant <https://bm-grenoble.fr/accueil-portal.aspx>





Service presse de la Ville de Grenoble
04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42
presse@grenoble.fr